

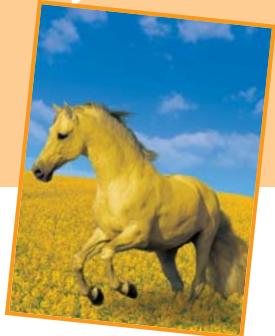


The Chemical Company

RÉUSSISSEZ VOTRE COLZA

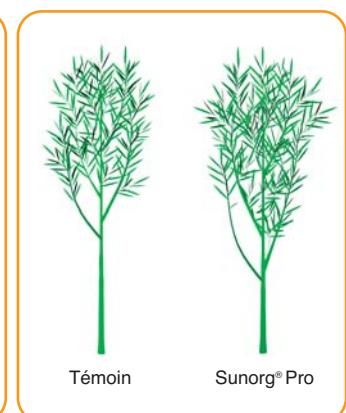
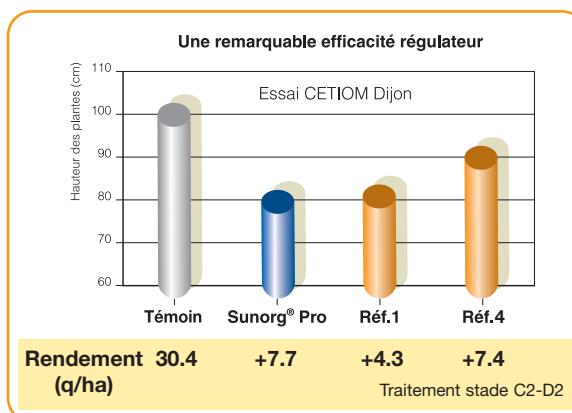
REPRISE DE VÉGÉTATION

Sunorg® Pro, l'étalon des régulateurs colza



Pourquoi Sunorg® Pro ?

● Efficace pour contrôler la verse.



● Souple d'emploi de C2 à D2

Une souplesse d'emploi supérieure à celle de l'autre référence régulateur.

● Efficace sur la cylindrosporiose, les attaques tardives de phoma et l'oïdium.



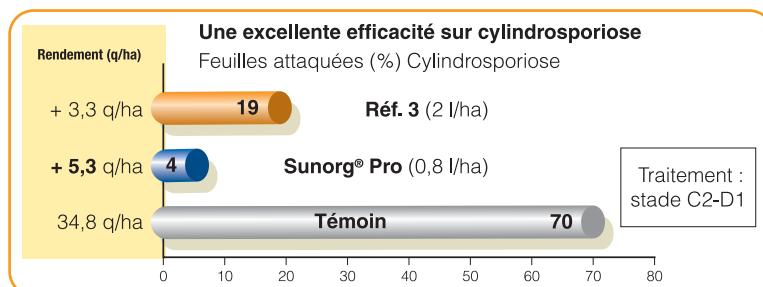
Cylindrosporiose

Maladie préjudiciable sur certaines variétés sensibles (perte de rendement jusqu'à 6 q/ha). A contrôler dès la reprise de végétation pour ne pas laisser envahir plusieurs étages foliaires.



Oïdium

Essentiellement Sud de la France.



► Sunorg® Pro: le régulateur qui donne plus de rendement.

- Maturité plus homogène, moins d'égrenage, moins d'humidité et d'impuretés.
- Récolte et traitements plus faciles.
- Plus de ramifications, plus de siliques.
- Plante saine.

Comment s'utilise-t-il ?

● À la reprise de végétation stades C2 à D2

- Risque fort de verse et/ou de maladies comme cylindrosporiose, attaques tardives de phoma, oïdium : dose 0,8 L/ha (sans adjuvant).
- Risque faible à moyen de verse et/ou de maladies comme cylindrosporiose, attaques tardives de phoma, oïdium : dose 0,6 à 0,7 L/ha (sans adjuvant).



● À l'automne stade 4 à 6 feuilles (stade optimal d'intervention contre l'élongation)

- Risque d'élongation prématuré du bourgeon terminal (semis trop dense, azote disponible trop important, temps poussant) et/ou risque phoma, cylindrosporiose, oïdium... : dose 0,4 L/ha (4 feuilles) à 0,6 L/ha (à partir de 6 feuilles) (sans adjuvant) selon le stade du colza.
- Sur phoma, appliquer Sunorg® Pro, lors des phases de contamination, en suivant les avertissements agricoles de la Protection des Végétaux.

L'étalon qui vous en donne + sur colza



Qu'est-ce que Sunorg® Pro ?

- Marque déposée BASF :** Sunorg® Pro
- Autorisation de vente n°** 2010326
- Composition :** 90 g/L de metconazole
- Formulation :** concentré soluble
- Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses :**
 - Sclerotiniase, alternariase, cylindrosporiose, oïdium : 0,8 L/ha
 - Phoma : 0,6 L/ha
 - Régulation de la croissance : 0,8 L/ha
- Classement toxicologique :**
Xn : nocif
R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques

- Délai avant récolte – DAR :** Colza 45 jours
- Distance aux points d'eau :** non définie. Respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres (cf Arrêté JO du 21/09/2006)
- Délai de rentrée :** 6 heures (cf Arrêté JO du 21/09/2006)
- Autres autorisations :** Blé, orge, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux et de conserve, féverole, lupin et lin.
- Contre indication éventuelle sur faune auxiliaire et abeilles :** L'association de Sunorg® Pro avec un insecticide de la famille des pyréthri-noïdes n'est pas autorisé durant la floraison et les périodes de production d'exudats. Il faut obligatoirement traiter avec la spécialité à base de pyréthri-noïde en premier et laisser un délai de 24 heures minimum entre les deux applications.